

Réponse du maire à la question écrite n° 2 sur les médailles de la Ville

Concernant l'invitation aux élus, effectivement il n'y a pas eu d'invitation à l'ensemble des conseillers municipaux. C'est une erreur que j'assume et je tiens à m'en excuser. J'espère ainsi répondre à votre importante question.

Cependant, quel est mon intérêt à ne pas volontairement vous inviter ?

L'envoi régulier par mon secrétariat d'invitations est bien une preuve de ma bonne foi.

Je constate souvent que l'envoi d'invitations ne garantit pas la présence nombreuse d'élus et que je n'ai pas souvent d'excuses. La courtoisie peut fonctionner dans les deux sens

J'ai en mémoire la réunion pourtant fort intéressante sur le PLUi où j'ai invité tout le conseil à débattre.

Quant au fait du prince de décider unilatéralement à qui attribuer une médaille symbolique avant tout, je vous répondrai ainsi :

Le conseil municipal m'a élu, à la majorité certes, comme Maire et m'a donné des délégations.

Je pense sincèrement que remettre une médaille, un fanion, un souvenir de la Ville, peut être assumé par le maire et ses adjoints, sans pour autant remettre en cause la démocratie.

Faut-il réunir les présidents de groupes politiques, faire une commission pour cela ?

Je ne le pense pas car c'est un geste n'ayant qu'une valeur symbolique qui n'engage pas les finances de la Ville.

Je comprends votre besoin d'exister au travers de questions écrites afin que je fournisse par mes propos des bouts de phrases pouvant être citées par ailleurs.

Mais je tiens à vous remercier de cette question sur la remise de médailles. Elle m'honore, c'est le cas de le dire.

Car in fine, elle montre que vous n'avez pas pu trouver de sujet plus important sur lequel m'interroger quant au fonctionnement de la Ville.

C'est donc que globalement, je ne dois pas trop mal exercer la fonction que le conseil municipal m'a confié.